



## Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard »

Réunion du jeudi 23 octobre 2025 à 19 h

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale, du cadre de vie, de la communication et du bien-être animal

Odile BOURDIN, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Sylvie PIROU, Conseillère municipale

Jean-Michel DAMION

domicilié square Beauregard

Latifa DLALA

domiciliée square Beauregard

José DOS SANTOS,

domicilié avenue de Lyon

Cédric GUYON,

domicilié rue Georges Clémenceau

Bernadette MASSÉ,

domiciliée rue Jean Macé

Pascale TRUJILLO

domiciliée square Beauregard

Véronique GENDREAU,

Service Démocratie locale et vie des quartiers

Invité : Eric MONDONGUE

Département Développement social et urbain

Responsable du service de prévention de la délinquance

Excusés : Elodie LABE, Michel CAUDRILLER, Cyrille GEBCZYNSKI, Sylvie MARTIN-GAUTHIER, Jacques LEMAIRE, Arnaud MONTAGNIER, Jean-Marie THEBAULT et Madeleine TIRBOIS.

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Retour sur le précédent conseil de quartier	<p>- <b>Piste cyclable avenue de Lyon</b></p> <p>Un premier projet, qui comprenait le maintien de la largeur actuelle des trottoirs, la création de deux pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté et le décalage du stationnement sur la chaussée, avec une réduction de la largeur de la voirie (qui aurait permis de diminuer la vitesse) a été refusé par la DDT (Direction départementale des territoires – service de l'Etat).</p> <p>Un second projet, plus contraint dans l'espace a été proposé par le Bureau d'Etude Technique et présenté aux riverains.</p> <p>Malheureusement, et comme l'avait précisé Madame le Maire lors de la réunion publique, ce projet ne pouvait être réalisé uniquement si la ville obtenait des subventions. Or, ce projet ne remplissait pas certaines conditions et préconisations des organismes subventionneurs, la mise en œuvre n'est donc pas possible.</p> <p>- <b>Maison abandonnée</b> au 90 rue de Beauregard</p> <p>La Ville est en contact avec un des héritiers qui a missionné un notaire pour établir la succession du grand père, afin de vendre le bien.</p> <p>- Un <b>trafic automobile</b> avait été signalé sur la voie privée qui permet aux camions d'approvisionner le magasin Auchan (ex-Casino) en passant par l'avenue Kennedy</p>

	<p>Une barrière a été installée afin de limiter la circulation aux seuls camions de livraison :</p> 	<p><b>Le compte-rendu du conseil de quartier du 25 mars dernier est adopté.</b></p>
--	---	---

<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Chantier de la réhabilitation du Square Beauregard :</b></li> </ul> <p>Laure LERUSTE, Responsable d'Opérations à la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage d'Habitat 77 écrit le 15 octobre :</p> <p><i>"Les équipes des différentes entreprises sont bien présentes sur site, et travaillent aujourd'hui à la fois sur la mise en place de l'isolant en façades, la réfection des halls (y compris les portes de halls que nous venons de recevoir), la mise en route des pompes à chaleur pour la production de l'eau chaude sanitaire, la création de la nouvelle loge gardien et des locaux vélos et poussettes à rez-de-chaussée et le démarrage du renforcement structurel du parking souterrain.</i></p> <p><i>A ce jour, nous avons résolu l'intégralité des problèmes liés aux concessionnaires (ENEDIS). En revanche, nous avons toujours un problème avec un locataire au bâtiment 13, qui ne donne pas accès à son logement et pour lequel nous avons lancé une procédure avec huissier. Nous sommes donc bloqués dans la mise en place de l'Eau Chaude Sanitaire Collective et de la VMC pour l'ensemble de cette cage d'escalier.</i></p> <p><i>Le chantier de la réhabilitation suit donc son cours, avec une fin prévisionnelle des travaux en façades en mars 2026, sous réserves des conditions météorologiques."</i></p> <p>Françoise OBER, Responsable de Territoire à la Direction de la Proximité nous informe de l'arrivée d'une conseillère sociale, Madame Gorge, qui sera présente avec Madame OLIVIER, les lundis de 13h30 à 16 h. Cette dernière reste la principale interlocutrice des locataires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Activités proposées par la Ville au Cœur du quartier :</b></li> </ul> <p>Eric MONDONGUE, Responsable du service de prévention de la délinquance, présente les différentes permanences d'accompagnements de prévention de la Ville dans les structures ou en "aller vers" (accompagnement éducatif, sport insertion scolaire...) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Annexe Centre Social</th><th>Gymnase Jacques David</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LUNDI</td><td>17h - 20h30</td><td></td></tr> <tr> <td>MERCREDI</td><td>17h - 20h45</td><td>14 h à 17h30</td></tr> <tr> <td>VENDREDI</td><td>11h - 19h</td><td></td></tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Eclairage public 2025</b></li> </ul> <p>Le remplacement des candélabres par des LED est en cours dans les rues suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rue des Doyers</li> <li>➤ Avenue de Lyon (entrée de ville)</li> <li>➤ Rue Grande Montagne (Tanneurs - Souvenir)</li> <li>➤ Parking, place, rue et chemin escalier du Châtelet</li> <li>➤ Rue Jean Macé</li> <li>➤ Square Beauregard et Chemin des Crottes au Loup</li> </ul>		Annexe Centre Social	Gymnase Jacques David	LUNDI	17h - 20h30		MERCREDI	17h - 20h45	14 h à 17h30	VENDREDI	11h - 19h	
	Annexe Centre Social	Gymnase Jacques David											
LUNDI	17h - 20h30												
MERCREDI	17h - 20h45	14 h à 17h30											
VENDREDI	11h - 19h												

Informations	<p>Une horloge socio-astronomique permettra un horaire d'allumage théorique en fonction de la saison.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; width: 50%;">Dans les quartiers résidentiels :</th><th style="text-align: center; width: 50%;">Dans les quartiers « plus fréquentés et passants » :</th></tr> <tr> <th style="text-align: center;">Puissance</th><th style="text-align: center;">Puissance</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">de l'allumage à 22h, de 22h à 1h de 1h à 5h 5h à l'extinction</td><td style="text-align: center;">80% 50 % 30 % 50%</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction</i></td><td style="text-align: center;">80% 50 % 80%</td></tr> </tbody> </table> <p>avec le changement par des LED + les abaissements de puissance, on diminue la consommation électrique d'environ 85 %.</p> <p><u>En solaire :</u></p> <p>Rue Ambroise Paré et chemin des Dames :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; width: 50%;">Puissance</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction</td><td style="text-align: center;">100% 20 % 100%</td></tr> </tbody> </table> <p>100% d'économies d'énergie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Communauté de Communes du Pays de Nemours va débuter prochainement des <b>travaux d'aménagements cyclables le long de la rue d'Egreville</b>. Cet aménagement permet de prolonger les pistes cyclables existantes de l'avenue du Général De Gaulle à Nemours et celle en provenance de Darvault, et ce, jusqu'aux Collège/Lycée, en passant par la Zone d'Activités Economiques du Rocher Vert. Ces travaux, financés par la Communauté de Communes du Pays de Nemours, débuteront en novembre 2025 et s'achèveront courant janvier 2026, pour un montant total de 280 000 €, avec le concours financier de l'Etat, de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.</li> <li>- La campagne de <b>signalisation horizontale</b> 2025 est actuellement en cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ PEINTURES blanche et jaune</li> <li>✓ THERMO blanc et jaune</li> </ul> </li> <li>- La Ville a souhaité mettre à disposition des enfants une <b>nouvelle aire de jeux</b> sur l'espace situé près terrain de boule et du city stade. Une balançoire nid d'oiseau qui pourra être utilisée par 4 enfants de 3 à 12 ans simultanément et un jeu pour petits seront prochainement installés par les Services Techniques. A ce jour, nous n'avons pas reçu la balançoire, la mise en œuvre sera faite en régie pour sécuriser l'ensemble des jeux.</li> <li>- <b>Cinéma Le Méliès</b> Le chantier de la SARL Les Méliès (Judith Reynaud est la Gérante) a démarré en juin. Un chantier qui permet de réhabiliter totalement les 3 salles de cinéma et le hall/café d'accueil. Ce cinéma en centre-ville sera ouvert 7 jours sur 7 avec toute la programmation nationale et le cinéma Art et Essai. Réouverture prévue pour les vacances de février.</li> </ul>	Dans les quartiers résidentiels :	Dans les quartiers « plus fréquentés et passants » :	Puissance	Puissance	de l'allumage à 22h, de 22h à 1h de 1h à 5h 5h à l'extinction	80% 50 % 30 % 50%	<i>de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction</i>	80% 50 % 80%	Puissance	de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction	100% 20 % 100%
Dans les quartiers résidentiels :	Dans les quartiers « plus fréquentés et passants » :											
Puissance	Puissance											
de l'allumage à 22h, de 22h à 1h de 1h à 5h 5h à l'extinction	80% 50 % 30 % 50%											
<i>de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction</i>	80% 50 % 80%											
Puissance												
de l'allumage à 22h, de 22h à 5h 5h à l'extinction	100% 20 % 100%											

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Construction d'une crèche intercommunale</b> à l'entrée de ville, côté St Pierre lès Nemours.</li> </ul> <p>Au sein de l'ancien magasin de cycles Peugeot, 3 avenue Carnot, la construction est portée par la Communauté de Communes du Pays de Nemours et accueillera 39 berceaux.</p> <p>La démolition du bâtiment est prévue fin octobre et se poursuivra durant le mois de novembre.</p> <p>Le permis de construire a été déposé. Un jardin de 120 à 130 m<sup>2</sup> et le parking de l'établissement de Chancepoix, place de la gare, seront accessibles aux parents. Les marchés de travaux seront lancés, afin de pouvoir les attribuer, à la fin du mois de janvier 2026, pour un début des travaux au printemps 2026. Le nouveau bâtiment sera construit avec des matériaux permettant une basse consommation énergétique. Dès mars/avril la recherche de prestataires pour la gestion de cet établissement sera lancée. L'ouverture est prévue au printemps 2027. Les places disponibles seront au prorata de l'investissement et de la demande des différentes communes concernées.</p>
<b>Remarques-questions des habitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrôle de vitesse dans le quartier :</b> <p>La Police Municipale procède actuellement à des contrôles "jumelles" dans les quartiers; dans votre secteur quels sont les points vous paraissant important de surveiller ?</p> <p>❖ Rue des Chaudins, rue de Beauregard et Avenue de Lyon</p> <p>Pour info, la Police Municipale contrôle également le trafic des poids lourds en centre-ville. Mardi dernier, vers l'Ecu de France, elle a dressé des PV aux contrevenants qui ne présentent pas d'autorisation préfectorale (dérogation).</p> </li> <li>• La première et dernière partie de la <b>voirie</b> de la rue Jean Macé est en mauvais état. <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Cette remarque sera transmise à la Municipalité.</li> </ul> </li> <li>• <b>Square Beauregard</b> <p>Le numéro d'urgence d'Habitat77 est injoignable.</p> <p>❖ Les permanences techniques au square Beauregard sont le mardi et le jeudi de 14h à 16h, le numéro de téléphone est le : 06.74.47.42.59</p> <p>Beaucoup d'enfants jouent sans surveillance, près des échafaudages et objets dangereux (caddies, matériaux).</p> <p>❖ La Police Municipale effectuera des passages en soirée et prendra contact avec l'entreprise intervenante pour les matériaux non rangés.</p> </li> <li>• <b>Accueil Loisirs Jeunes (ALJ)</b> <p>Pourquoi les activités se font à l'ALJ du Mont-Saint-Martin alors qu'il y a une structure au Beauregard ?</p> <p>❖ Pour des raisons d'organisation, notamment durant la période estivale, les activités sont réalisées à l'ALJ du Mont Saint Martin.</p> <p>Cette organisation favorise la mixité sociale entre les jeunes des différents quartiers : centre-ville, Beauregard, les Hauteurs du Loing et Mont Saint Martin. Tout au long de l'année, les jeunes du quartier du Beauregard restent majoritairement dans leur quartier. L'un des objectifs des actions estivales et autres petites vacances scolaires est de les encourager à sortir de leur quartier afin de leur permettre de découvrir d'autres environnements.</p> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Pendant la période périscolaire, des activités et l'aide aux devoirs sont proposés tous les jours de la semaine à l'annexe du Beauregard.</li> </ul> <p>• <b><u>Démarches administratives</u></b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des bornes numériques sont à disposition des usagers à l'annexe du Centre Social du Beauregard (un agent aide si besoin)</li> <li>❖ Le Pimms Médiation 77, situé 41 Quai Victor Hugo, est aussi sur le territoire pour accompagner le public souhaitant être aidé dans leurs démarches. Les horaires d'ouverture sont :</li> </ul> <table border="0"> <tbody> <tr> <td><b>Lundi</b></td><td><b>9 h - 13 h et</b></td><td><b>14 h - 17 h</b></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Mardi</b></td><td></td><td><b>14 h - 17 h</b></td><td><b>Sauf le 1er mardi du mois</b></td></tr> <tr> <td><b>Mercredi</b></td><td></td><td><b>9 h - 13 h</b></td><td><b>Uniquement les semaines impaires</b></td></tr> <tr> <td><b>Jeudi</b></td><td><b>9h - 13h et</b></td><td><b>14h - 17 h</b></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Vendredi</b></td><td><b>9h - 13h et</b></td><td><b>14h - 17 h</b></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;"> 01 86 29 00 29  nemours@pimmsmediation.fr</p>	<b>Lundi</b>	<b>9 h - 13 h et</b>	<b>14 h - 17 h</b>		<b>Mardi</b>		<b>14 h - 17 h</b>	<b>Sauf le 1er mardi du mois</b>	<b>Mercredi</b>		<b>9 h - 13 h</b>	<b>Uniquement les semaines impaires</b>	<b>Jeudi</b>	<b>9h - 13h et</b>	<b>14h - 17 h</b>		<b>Vendredi</b>	<b>9h - 13h et</b>	<b>14h - 17 h</b>	
<b>Lundi</b>	<b>9 h - 13 h et</b>	<b>14 h - 17 h</b>																			
<b>Mardi</b>		<b>14 h - 17 h</b>	<b>Sauf le 1er mardi du mois</b>																		
<b>Mercredi</b>		<b>9 h - 13 h</b>	<b>Uniquement les semaines impaires</b>																		
<b>Jeudi</b>	<b>9h - 13h et</b>	<b>14h - 17 h</b>																			
<b>Vendredi</b>	<b>9h - 13h et</b>	<b>14h - 17 h</b>																			
<b>AGENDA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prochaines éditions des "<b>Rendez-vous de la Forme</b>" auront lieu aux dates suivantes de 10h à 12h au Champ-de-Mars :           <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Samedi 15 novembre 2025</td> </tr> <tr> <td>Samedi 13 décembre 2025</td> </tr> <tr> <td>Samedi 17 janvier 2026</td> </tr> </table>           Inscriptions sport@ville-nemours.fr / 01 64 78 40 51         </li> <li>- Le <b>repair café</b> a lieu chaque premier vendredi du mois, de 14h à 17h au centre social du Beauregard. L'occasion de faire réparer votre petit électroménager plutôt que de le jeter.</li> <li>- <b>Don du sang</b> mensuel à la Scène du Loing tous 5 du mois - Prendre RV SUR EFS ou se présenter directement           <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Pensez y </td> </tr> </table> </li> </ul>	Samedi 15 novembre 2025	Samedi 13 décembre 2025	Samedi 17 janvier 2026	Pensez y 																
Samedi 15 novembre 2025																					
Samedi 13 décembre 2025																					
Samedi 17 janvier 2026																					
Pensez y 																					

Fin de la réunion à 21h